



## La bonne nouvelle

### Plœmeur, première de la classe pour sa gestion

L'association Contribuables associés, qui agit en faveur d'une meilleure gestion des dépenses publiques et contre les excès de la fiscalité, a dévoilé son Argus des communes de l'année 2020. Plœmeur a obtenu la note de 18 sur 20, ce qui lui permet de se classer à la première place des communes de sa strate.

L'évaluation porte sur le critère de la dépense publique par habitant. « **Ce classement met en avant la non-augmentation des impôts par la commune malgré un contexte général de désengagement de l'État auprès des collectivités territoriales**, se réjouit Ronan Loas, le maire. **L'augmentation depuis 2014 se limite à**

**1,7 % par an du fait de la réévaluation des bases par les services fiscaux chaque année. Parallèlement, la dette a diminué de 7,4 % par an depuis 2014 passant de 1 376 € par habitant, héritage de la précédente équipe municipale, à 865 €, en 2019. Quant aux dépenses, elles sont stabilisées malgré les nombreux projets lancés durant le précédent mandat et un niveau d'investissement maintenu. »**

Des éléments qui mettent en avant la bonne gestion communale et qui seront confirmés lors du prochain conseil municipal durant lequel le rapport de la Chambre régionale des comptes sera présenté.